

BULLETIN D'ADHÉSION



Association des Amis de l'Orgue de Malo-les-Bains

8 rue du Presbytère 59240 DUNKERQUE

2022

Tel : 06.74.54.35.89 - orguedemalo@gmail.com - <https://orguedemalo.org>

site

Nos objectifs : L'association a pour objet la restauration, l'achèvement et la promotion sous toutes ses formes de l'Orgue Beuchet Debierre de l'église Notre-Dame du Sacré-Cœur de Malo-les-Bains à Dunkerque.

Votre participation : j'adhère à l'AAOM et je verse la cotisation annuelle de :

<input type="checkbox"/> 10 € déduction 6€60 Membre actif	<input type="checkbox"/> 20 € déduction 13€20 membre bienfaiteur	<input type="checkbox"/> 30 € déduction 19€80 membre bienfaiteur	<input type="checkbox"/>€ déduction 66% membre bienfaiteur
---	--	--	--

Nom et Prénom :	Melle / Mr / Mme
Adresse :	
<small>Cadre réservé au bureau de l'AAOM</small> Numéro d'adhérent :	
Téléphone Fixe :	.. / .. / .. / .. / ..
Téléphone Portable :	.. / .. / .. / .. / ..
E-mail :	@

NB : Vous pouvez obtenir un exemplaire des statuts et du règlement intérieur sur simple demande.

Un reçu pour déduction fiscale vous sera adressé en début d'année qui suit votre versement, il vous appartient de le conserver pour le présenter aux services des impôts sur demande. **Vous souhaitez le recevoir :** **par mail** **par courrier**
(Cochez votre souhait)

Vous pouvez bénéficier d'une **réduction d'impôt de 66%** du montant de votre don et jusqu'à 20% de votre revenu net imposable. Ainsi, un don de 30€ ne vous revient en réalité qu'à 10€. Avec la mise en place du paiement de l'impôt à la source, **le bénéfice des réductions d'impôts sera versé au moment du solde de l'impôt** (donc à l'été de l'année qui suit votre versement) sur le compte bancaire pour lequel vous aurez communiqué ou confirmé les coordonnées préalablement dans votre déclaration de revenus.

Association déclarée en Sous-Préfecture de Dunkerque le 7 mars 2003 sous le numéro 059 4010 755 et publiée au journal officiel le 26 avril 2003